

Quatre indépendants rejoignent Legault

Quatre autres députés - Daniel Rathé, Benoît Charette, Éric Caire et Marc Picard - porteront les couleurs de la Coalition avenir Québec (CAQ).



Ils seront aux côtés de leur nouveau chef, François Legault, aujourd'hui, à Québec, pour annoncer officiellement leur adhésion à la CAQ. Symboliquement, la conférence de presse se tiendra au Parlement, a appris le Journal.

Après les quatre adéquistes - Gérard Deltell, Sylvie Roy, François Bonnardel et Janvier Grondin - ces nouvelles adhésions portent à huit députés le caucus « coalisé » à l'Assemblée nationale en vue de la rentrée

parlementaire de la mi-février.

Expulsé du navire péquiste à la fin novembre pour avoir flirté avec l'ennemi Legault, Daniel Rathé représente depuis 2008 la circonscription de Blainville dans la couronne nord de la région métropolitaine, une terre fertile pour François Legault.

Autre prise de la CAQ dans le 450 : le député de Deux-Montagnes, Benoît Charette, qui a claqué la porte du caucus péquiste en juin dernier. Au moment de son départ, il s'était déjà dit séduit par les idées de François Legault.

Même si lui aussi n'a fait son entrée à l'Assemblée nationale qu'en 2008, il a connu M. Legault quelques années auparavant, au début des années 2000, alors qu'il était directeur général du Forum jeunesse des Laurentides. Il n'a jamais caché sa proximité avec l'ex-ministre péquiste.

Critique en matière d'immigration lorsqu'il était au Parti québécois, un sujet qu'il affectionne tout particulièrement, les

chances sont grandes qu'il hérite de cette responsabilité au sein du caucus « coalisé ».

Consécration

Pour les indépendants Éric Caire et Marc Picard, cette adhésion à la CAQ, c'est la consécration. Ces deux anciens adéquistes attendent ce moment depuis plusieurs mois.

Député de La Peltrie dans la région de Québec, M. Caire en avait surpris plus d'un au lendemain des élections générales de 2007, lorsque l'ADQ avait fait élire 41 députés pour former l'opposition officielle d'un gouvernement libéral minoritaire.

Il avait donné avec brio la réplique au ministre de la Santé de l'époque, Philippe Couillard. Éric Caire est ainsi pressenti pour défendre les positions « coalisées » en matière de santé en chambre à compter de la mi-février.

Marc Picard, député des Chutes-de-la-Chaudière, sur la rive-sud de Québec, a porté les couleurs de l'ADQ de 2003 à 2009, au moment où il a décidé, avec Éric Caire, de siéger comme indépendant.

Avec huit députés « coalisés », François Legault plaidera aujourd'hui pour que ses adversaires péquistes et libéraux fassent preuve d'ouverture afin que la CAQ soit correctement représentée à l'Assemblée nationale.

Financement perdu?

En abandonnant la bannière adéquiste, Gérard Deltell, Sylvie Roy, François Bonnardel et Janvier Grondin deviendront des députés indépendants et risquent de perdre, par la même occasion, la cagnotte de 650 000 \$ qui accompagne le statut de deuxième groupe parlementaire.

De grosses négociations sur le statut des députés qui ont adhéré à la CAQ devront avoir lieu entre les partis d'ici au retour des élus à l'Assemblée nationale.